

Clap de fin pour les tickets de caisse

VIE QUOTIDIENNE

Start-up gardoise, Clean Bill est spécialisée dans la dématérialisation des tickets de caisse. Un secteur porteur, d'autant que la législation est désormais favorable.

Qui n'a jamais perdu le seul ticket de caisse dont il avait besoin alors que des dizaines d'autres s'entassent dans un portefeuille ? Quel commerçant ne s'est pas fait la remarque que des tickets de caisse numériques seraient plus pratiques ? C'est le postulat de base qui a poussé Hervé Hugon et Elodie Zaoui à créer la start-up Clean Bill en février 2018. Accompagnée par l'incubateur IMT Mines Alès, elle propose une application qui stocke les factures des commerçants et leur permet un triage simplifié. « On a une nouvelle solution 100% soft qui n'utilise que du programme en créant une imprimante virtuelle grâce à un logiciel vu comme un périphé-

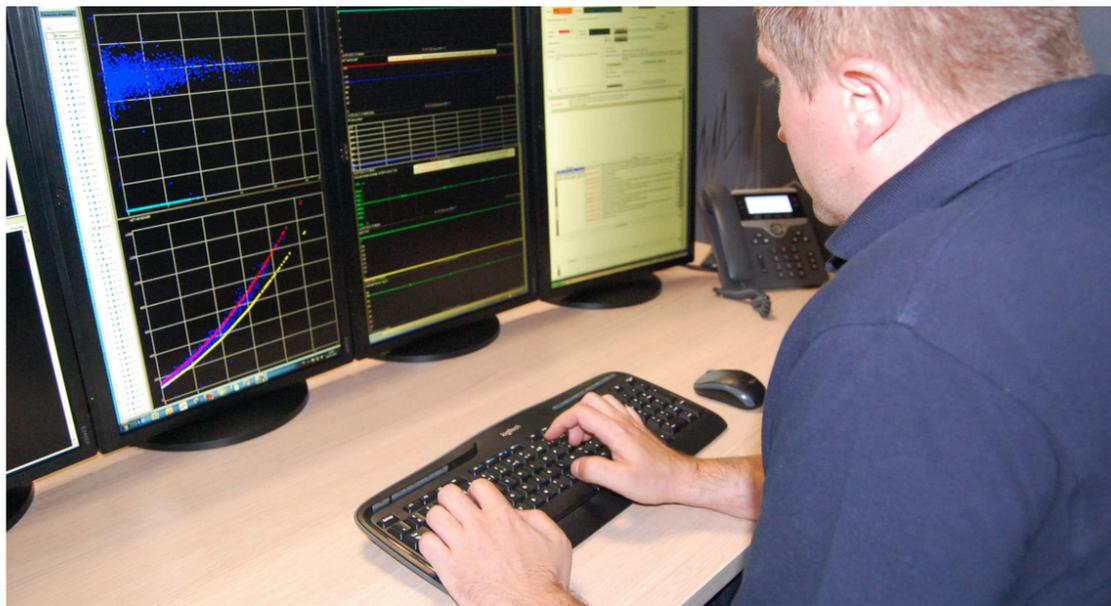
rique par les logiciels de caisse. Donc les commerçants n'ont rien à faire et c'est bien plus facile pour la comptabilité comme pour les clients qui ont ainsi leurs tickets de caisse accessibles depuis n'importe quel ordinateur », explique ainsi Hervé Hugon.

Profitant d'un timing parfait, Clean Bill se place sur un marché émergent, car « la Loi Macron prévoyait d'obliger, sur trois ans, les entreprises à dématérialiser leurs tickets de caisse. D'abord en 2018 celles traitant avec l'Etat, en 2019 celles de plus de 300 salariés et depuis 2020, c'est tout le monde qui peut demander un document numérique. Et les députés ont voté la fin de l'impression obligatoire des tickets de caisse à partir de 20 euros. »

Pour aider à faire connaître cette start-up qui emploie quatre salariés et occupe des bureaux à Digit'Alès, l'institut Myriapolis et Hervé Gugon veulent faire d'Alès « une ville test. On espère que ce soit faisable dès le mois de mars grâce aux commerçants pour qui l'on va organiser un événement de présentation en février. » **Alan Bernigaud**



Clean Bill, la solution pour en finir avec les tickets de caisse qui s'accumulent. PHOTO : AFP



L'intelligence artificielle ou IA, une notion née dans les années 1950. PHOTO ILLUSTRATION C.V.

L'intelligence artificielle: inquiétante et fascinante

CONFÉRENCE

En partenariat avec l'IUT de Béziers, l'Edec, présidée par Jean-Claude Gayssot, convie le public le 6 février à une conférence sur l'intelligence artificielle.

L'Intelligence artificielle : Langoissante, captivante ? Quels défis doivent être relevés aujourd'hui et demain pour nos vies privées, pour la société, pour nos entreprises ? », tel est l'intitulé de la conférence-débat proposée par l'association Edec (économie, développement et citoyenneté) en partenariat avec l'IUT de Béziers jeudi 6 février. * Titulaire d'un doctorat de biomécanique de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers et du MBA de

l'Institut d'administration des entreprises de Paris, Alexandre Templier, par ailleurs co-fondateur et directeur général de Quinten, société de conseils en intelligence artificielle spécialisée dans la valorisation stratégique des données, sera le conférencier.

Une nouvelle phase de l'IA

Si Jean-Claude Gayssot, président de l'Edec, a choisi ce thème, « c'est parce que les questions liées à l'intelligence artificielle, notion née dans les années 1950, non seulement préoccupent les gens, sont à la fois inquiétantes et fascinantes, mais recouvrent aussi des enjeux considérables », relève l'ex ministre communiste des Transports de 1997 à 2002.

Etudiée par les mastodontes américains tels que Google, Microsoft, Apple, IBM, Facebook (...) mais aussi chi-

nois (Alibaba, Huawei, Baidu, Tencent...) pour l'appliquer à des domaines précis, l'intelligence artificielle (ou IA) s'applique déjà par exemple, selon FuturaSciences, à l'aide au diagnostic en médecine, à l'évaluation des risques dans le domaine des prêts bancaires ou des assurances. Elle peut aussi être un allié décisionnel sur le terrain militaire. « Les questions de l'intelligence artificielle imprègnent tous les champs, la vie privée, les activités économiques, les questions de sécurité... Elles sont d'autant plus importantes qu'on est en train de passer à une phase nouvelle et supérieure », souligne Jean-Claude Gayssot. Avec toutes les interrogations éthiques que cela pose. **C.V.**

* A 18h, amphithéâtre Olympe de Gouges, à l'IUT de Béziers, 3 place du 14 juillet. Entrée libre. Tél : 04 67 11 60 00.

Une collecte de biodéchets à vélo auprès des particuliers de Montpellier

ÉCOLOGIE

L'association montpelliéraine Compostons, qui promeut une gestion de proximité des déchets, collectera, à partir du 1er février, sur 6 points de ramassage répartis dans la ville, les biodéchets des habitants volontaires afin de transformer la matière organique en compost local de qualité.

Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, déchets de jardin, marc de café, coquille d'œuf...

Les biodéchets, qui représentent un tiers de nos poubelles, finissent incinérés ou en-



Les particuliers choisissent un point de collecte où déposer leur déchets organiques et pourront, par la suite, récupérer du compost. PHOTO AFP

fouis s'ils ne sont pas triés à la source. Or ils peuvent être valorisés simplement et locale-

ment, permettant de diminuer significativement le coût et les impacts du transport et de la

gestion des déchets.

Cette gestion de proximité des biodéchets sur Montpellier, c'est ce que promeut l'association Compostons. Depuis près de deux ans déjà, elle a mis en place une collecte à vélo auprès des professionnels qui a permis la valorisation de plus de 7 tonnes de déchets organiques dans deux zones de compostage que sont la ferme urbaine collective de la Condamine et la Halle tropisme.

Fin décembre 2019, l'équipe du projet baptisé "On gâche rien" a, cette fois, expérimenté la collecte à vélo auprès des particuliers, priés de choisir un point de dépôt au plus près de chez eux. 100 foyers ont participé à cette opération, permettant de rassembler 400 kg de biodéchets. Forte de ce succès, l'association a décidé de renouveler l'expérience à partir du

1er février, avec 6 nouveaux points de collecte répartis dans la ville. « Nous souhaitons rendre cette action accessible au plus grand nombre et également rémunérer l'équipe de cyclo-composteurs et effectuer les investissements nécessaires », explique Anaïs Sécaïl, en charge du projet « On gâche rien ». Aussi, Compostons propose un abonnement mensuel de 5 euros, donnant accès à un point de collecte référent. Par la suite, les participants pourront récupérer du compost pour leurs plantes ou leur jardin.

A.G.

* Pour s'abonner, il suffit de se rendre sur : <http://www.compostons.org/activites/collecte-biodechets-particuliers/> et de choisir son point de collecte.